

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 13-001380 / 66277171
Huntsman Advanced Materials (Switzerland) GmbH, 1870 Monthey
Département Quality Control
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.06.2013–31.05.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-001312 / 7610986
Bischofszell produits alimentaires SA, 1024 Ecublens VD
Centrale Traiteur
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
16.06.2013–15.06.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 13-001492 / 60556725
Les Blanchisseries Générales LBG S.A., 1400 Yverdon-les-Bains
Service technique: support maintenance pour le personnel en production
chez LBG Hôtels Services SA
Horaire indispensable pour des raisons techniques Horaire d'exploitation
indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.07.2013–31.03.2015 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

7 août 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail